**Appel À Projets**

**« Avec Le Crous et le Bloc, Vous Avez Quartier Libre »**

**Article 1 : Contexte de l’Appel À Projets**

Le Crous de Reims et Le Bloc s’associent pour proposer aux étudiants rémois la mise à disposition gratuite de La Petite Halle – Quartier Libre, située au 53 rue Vernouillet, 51100 Reims.

Trois fois par an, l’espace évènementiel de La Petite Halle (jauge de 200 personnes assises et 389 debout) est mise à disposition pour les associations étudiantes du territoire rémois ayant un projet défini selon les modalités énoncées dans l’article 2.

La mise à disposition de La Petite Halle inclut : le kit technique (fiche technique en annexe), le service de sécurité, le ménage, une personne chargée d’accompagner le projet et le régisseur technique.

Le Bloc aidera à la création visuelle des projets retenus.

Si besoin, le Crous de Reims pourrait financer à hauteur de 1 000 euros TTC tous les projets à intérêt culturel. (Sur présentation de devis)

**Article 2 : Processus de sélection**

 Critères d’étude des candidatures :

* Les projets proposés peuvent être d’intérêt culturel, festif, d’accueil et d’accompagnent ou sportif ;
* Les projets doivent être accessibles à tous les étudiants même si ces derniers ne sont pas inscrits dans une association étudiante ;
* Les projets incluant plusieurs associations étudiantes ou plusieurs établissements seront favorisés ;
* Les projets sur des thèmes inédits et/ou innovants sur le territoire pour un public étudiant seront également favorisés ;
* Les associations étudiantes doivent présenter un plan de communication et un plan de prévention dans leurs projets.
* Les projets doivent respecter les conditions imposées dans la fiche technique en annexe.

Étude des dossiers :

Les dossiers sont étudiés par un comité de sélection composé de représentants du Crous, du Bloc et de Reims Campus.

Les dossiers sélectionnés par le comité doivent être présentés oralement par le ou les porteurs des projets sur rendez-vous.

**Articles 3 : Calendrier**

**Le lieu sera mis à disposition aux dates et horaires suivantes :**

* **Le jeudi 26 octobre 2023 de 19h à 00h**
* **Le samedi 09 décembre 2023 de 14h à 02h**
* **Le vendredi 19 avril 2024 de 18h30 à 02h**

Un premier comité de sélection se réunit **le 13 septembre 2023**.

Pour une analyse de dossiers à cette date, les candidatures sont à envoyer jusqu’au 08 septembre 2023 inclue par mail à l’adresse suivante : cvec@crous-reims.fr

**Dossier de candidature**

**« Avec Le Crous et le Bloc, Vous Avez Quartier Libre »**

**2023-2024**

 **NOM DU PROJET :**

1. **Présentation de la structure porteuse du projet**

Nom de l’association étudiante :

Nom de votre établissement :

Si vous êtes un groupe d’étudiant, qui ne s’est pas constitué en association, cochez cette case : [ ]

SIRET :

Adresse postale :

Nom et prénom du représentant légal : Email :

Numéro de téléphone :

Nom et prénom du référent projet : Email :

Numéro de téléphone du référent :

1. **Thématiques (plusieurs choix possibles)**

[ ] Culture [ ] Festif [ ]  Accueil et/ou accompagnement des étudiants

[ ] Sport [ ] Séminaires [ ] Prévention et/ou Santé

1. **Dates sollicitées (1 seul choix par dossier de candidature)**

 [ ] 26/10/2023 [ ] 09/12/2023 [ ] 19/04/2024

1. **Quel est votre projet et quels en sont les enjeux (objectifs) ?**

1. **Public visé (dans quel(s) établissement(s) d’enseignement supérieur) + quantifier**

1. **Description du projet (déroulé précis de l’évènement + stratégie de communication)**

1. **Présentation de l’action de prévention prévue lors de l’évènement**

**Fait à : Le :**

**Nom et signature du représentant légal du projet :**

**Annexe 1 : Fiche Technique**

**La Petite Halle – Quartier Libre**



